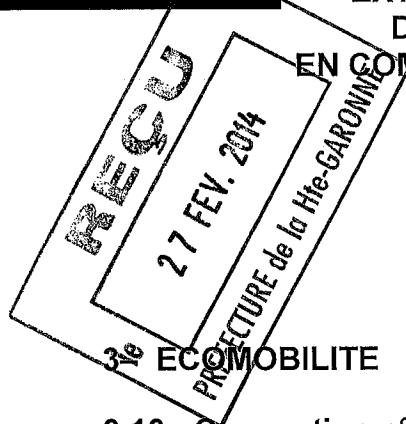


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

* *
*

Séance du 20 Février 2014



**3.10 - Convention n° 2014-808 relative au développement d'une politique
partenariale visant à favoriser la pratique du covoiturage dans le Pays Tolosan.**

L'an deux mille quatorze, le vingt février, à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MMES COURADE, DURRIEU & MAUREL ; MM. CARREIRAS, COHEN, GODEC, GOIRAND, KELLER, MARQUIE, RAYNAL & SEMPE.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. ANDRE, BRIANÇON & SICARD.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents :

MM. INTRAND & LAVIGNE.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & EMERAS.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MME ROUCHON & M. SUAUD.

Contexte :

Tisséo-SMTC a mis en place en 2008 un service de promotion et d'assistance au Covoiturage dont l'objectif est de faciliter la mise en relation de 2 personnes ou plus ayant des trajets en commun et souhaitant partager un véhicule.

Le service a évolué avec la création du site Internet <http://covoiturage.tisseo.fr> en janvier 2010.

Le Pays Tolosan, situé au Nord de la Haute Garonne et aux portes de Toulouse Métropole, composé de 72 communes et de 6 intercommunalités, compte 102 000 habitants.

Les déplacements constituent une question centrale pour le Pays Tolosan dans la mesure où ils se sont nettement intensifiés aux heures de pointes en direction de l'agglomération toulousaine mais aussi car la desserte interne du territoire s'est avérée insuffisante ou mal adaptée aux besoins de tous les habitants.

Pour le Pays Tolosan la promotion du covoiturage est un axe de travail à développer comme solution alternative à l'automobile.

Le Pays a déjà réalisé de nombreuses actions notamment de la sensibilisation auprès des élus, techniciens, société civile avec la réalisation de réunion de présentation du service de covoiturage de Tisséo durant le Mois du développement durable et le salon de la mobilité « Bougez autrement en Pays Tolosan ! »

Pour sa part, base de données de covoiturage de Tisséo comprend déjà plus de 10% d'habitants du territoire du Pays Tolosan.

Aussi, il est proposé d'établir un partenariat pour mettre en œuvre un dispositif d'information et d'animation des agents, élus et des habitants du Pays Tolosan sur le service de covoiturage de Tisséo.

Ce partenariat permettra de conforter et rendre donc plus efficient le service actuel de covoiturage.

Il convient dès lors d'établir une convention afin de préciser les modalités de mise en œuvre du dit partenariat.

Il est ici demandé au Conseil Syndical d'approuver la convention dont le projet est joint en annexe et d'en autoriser la signature par le président.

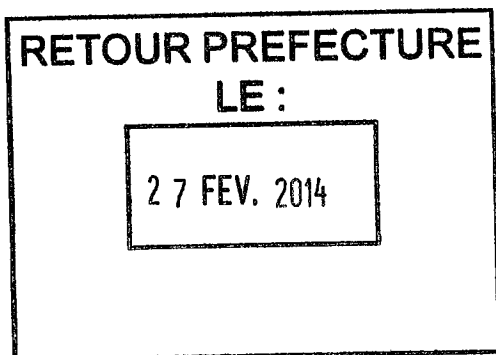
*
* *

Le Comité Syndical,
entendu l'exposé de M. le Président ;
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des
votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention précisant les modalités de mise en œuvre du partenariat entre Tisséo-SMTC et le Pays Tolosan.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président du de Tisséo-SMTC à signer cette convention.

ARTICLE 3: DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Pierre COHEN